



Le Premier ministre Laurent Lamothe présentera lundi le bilan des activités de son gouvernement devant le parlement, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année législative, a informé un communiqué du bureau de communication de la primature.

Devant l'assemblée nationale, le Premier ministre donnera un bilan de l'état d'avancement des travaux réalisés dans le pays, au cours des 6 derniers mois.

De plus, ce sera l'occasion pour le chef du gouvernement de renforcer sa collaboration avec le pouvoir législatif, en vue de travailler d'un commun accord pour parvenir à faire face aux préoccupations de la population, a indiqué le communiqué.